

ATTIJARI FCP CEA

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers annuels – exercice clos le 31 décembre 2020

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP CEA** », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date et les notes aux états financiers,

Ces états financiers font apparaître un total bilan de 46 164 391 Dinars, un actif net de 46 074 961 Dinars et un résultat déficitaire net de 1 156 237 Dinars,

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP CEA** » au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et les mouvements de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises,

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie, Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport, Nous sommes indépendants du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP CEA** » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles,

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit,

Observation post opinion

Nous attirons l'attention sur la note 2.3 « **Évaluation des placements en obligations et valeurs similaires** » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par le fond commun de placement « **ATTIJARI FCP CEA** » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fond commun de placement « ATTIJARI FCP CEA »

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport,

En application des dispositions de l'article 20 du Code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers, Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative, Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait, Nous n'avons rien à signaler à cet égard

Responsabilités de la direction pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placement « ATTIJARI FCP CEA » est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie , ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs,

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire du fonds commun de placement « ATTIJARI FCP CEA » qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle, Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placement « ATTIJARI FCP CEA » de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement,

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion, L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister, Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci,

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit, En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants

suffisants et appropriés pour fonder notre opinion, Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, Si nous concluons à l'existence d'une incertitude, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée, Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport, Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds commun de placement à cesser son exploitation,
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle,
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit,

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière,

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi N°94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne, A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire du fonds commun, Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne,

Tunis, le 11 février 2021

Le Commissaire aux Comptes :
GS AUDIT & ADVISORY
Sami MENJOUR

BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>ACTIF</u>	<u>Notes</u>	<u>Au</u> <u>31/12/2020</u>	<u>Au</u> <u>31/12/2019</u>
AC1-PORTEFEUILLE-TITRES		45 534 386	45 105 325
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3-1	40 191 190	42 066 641
b-Obligations et valeurs assimilées	3-1	5 343 196	3 038 684
AC2-PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	3-2	629 982	992 312
a-Placements monétaires		0	0
b-Disponibilités		629 982	992 312
AC3-CREANCE D'EXPLOITATION	3-3	23	429
AC4-AUTRES ACTIFS		0	0
TOTAL ACTIF		46 164 391	46 098 066
<u>PASSIF</u>			
PA1-OPERATEURS CREDITEURS	3-6	74 440	68 477
PA2-AUTRES CREDITEURS DIVERS	3-7	14 990	13 248
TOTAL PASSIF		89 430	81 725
<u>ACTIF NET</u>			
CP1-CAPITAL	3-4	45 826 062	44 884 522
CP2-SOMMES DISTRIBUABLES	3-5	248 899	1 131 819
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs		120	1 628
b-Sommes distribuables de l'exercice		248 779	1 130 191
ACTIF NET		46 074 961	46 016 341
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		46 164 391	46 098 066

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Rubrique	Notes	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
PR 1-Revenus de portefeuille-titres	3-8	1 066 079	1 463 168
a-Dividendes		860 717	1 317 097
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		205 362	146 071
PR 2-Revenus des placements monétaires	3-9	102 610	157 318
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 168 689	1 620 486
CH 1-Charges de gestion des placements	3-10	-837 978	-672 268
REVENU NET DES PLACEMENTS		330 711	948 218
PR 3-Autres produits		0	0
CH 2-Autres charges	3-11	-44 026	-35 323
RESULTAT D'EXPLOITATION		286 685	912 895
PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation		-37 906	217 296
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		248 779	1 130 191
PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		37 906	-217 296
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-933 005	-1 349 803
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-420 559	348 789
Frais de négociation de titres		-89 357	-172 452
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-1 156 237	-260 571

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
<u>AN 1-VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u>		
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	<u>-1 156 237</u>	<u>-260 571</u>
a-Résultat d'exploitation	286 685	912 895
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-933 005	-1 349 803
c-Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-420 559	348 789
d-Frais de négociation de titres	-89 357	-172 452
<u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	<u>-1 161 553</u>	<u>-639 333</u>
<u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>2 376 409</u>	<u>21 461 725</u>
a-Souscriptions	47 092 828	38 185 277
Capital	50 784 930	37 694 305
Régularisation des sommes non distribuables	-4 111 689	-228 830
Régularisation des sommes distribuables	419 587	719 802
Droits d'entrée	0	0
b-Rachats	-44 716 419	-16 723 552
Capital	-47 752 807	-16 433 497
Régularisation des sommes non distribuables	3 464 027	29 875
Régularisation des sommes distribuables	-427 640	-319 930
Droit de sortie	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	58 619	20 561 821
<u>AN 4-ACTIF NET</u>		
a- En début de l'exercice	46 016 341	25 454 520
b- En fin de l'exercice	46 074 961	46 016 341
<u>AN 5-NOMBRE DE PARTS</u>		
a- En début de l'exercice	2 850 647	1 540 419
b- En fin de l'exercice	3 043 219	2 850 647
VALEUR LIQUIDATIVE	15.140	16,142
DIVIDENDES PAR PART	0.397	0,297
AN6-TAUX DE RENDEMENT	-3.75%	-0,51%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31/12/2020

PRESENTATION DU FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ATTIJARI FCP CEA

ATTIJARI FCP CEA est un fonds commun de placement de catégorie mixte éligible aux comptes épargne actions « CEA », régi par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 26 Novembre 2008, n° 37/2008.

Le capital initial du fonds s'élève à 100 000 dinars divisé en 10 000 parts de 10 Dinars chacune. Sa durée de vie a été fixée à 99 ans.

ATTIJARI FCP CEA est un fonds commun de placement de distribution, le dépositaire de ce fonds est ATTIJARI BANK, son gestionnaire est ATTIJARI GESTION.

Le fonds a été constitué le 11 mai 2009, et l'ouverture au public a eu lieu le 30 juin 2009.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation, Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la cote sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués d'actions admises à la cote et sont évalués, en date du 31/12/2020, à leur valeur de marché, La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice, La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2020 ou à la date

antérieure la plus récente, L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

2.3- Évaluation des placements en obligations et valeurs similaires

Les placements en Obligations et valeurs assimilées sont constitués de bons de trésors assimilables. Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en bons de trésors assimilables sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur du marché lorsqu'ils font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente.
- Au coût amorti lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent.
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le cout amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Au 31 décembre 2020, la société ATTJARI FCP CEA détient une souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 (BTA Mai 2027) valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines. Ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective et aucun retraitement n'a été opéré sur les données présentées comparativement dans les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2020.

2.4- Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable, Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice, Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3-1. Portefeuille Titres :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 45 534 386 DT contre 45 105 325 DT au 31/12/2019 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Coût d'acquisition	45 743 355	44 474 270
- Actions et droits rattachés	40 667 505	41 557 848
- Obligations et valeurs assimilées	5 075 850	2 916 422
Plus ou moins-values potentielles	-361 885	571 120
- Actions et droits rattachés	-476 315	508 793
- Obligations et valeurs assimilées	114 430	62 327
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées	152 916	59 935
Total	45 534 386	45 105 325

L'état détaillé du portefeuille se présente comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2020	%Actif	nb actions	%K émis
Actions et droits rattachés		40 667 505.332	40 191 190.213	87.06%		
AIR LIQUIDE	6 118	424 935.000	476 194.530	1.03%	1 637 504	0.37%
ARTES	102 800	677 431.010	420 863.200	0.91%	38 250 000	0.27%
ASS MAGHREBIA	9 010	500 055.000	523 922.490	1.13%	4 500 000	0.20%
ASSAD	155 750	1 045 127.670	710 998.750	1.54%	12 000 000	1.30%
ATB	200 095	801 069.300	570 871.035	1.24%	100 000 000	0.20%
ATTIJARI BANK	107 810	3 860 469.327	2 994 530.560	6.49%	40 741 997	0.26%
ATTIJARI LEASING	23 500	278 365.919	266 936.500	0.58%	2 750 000	0.85%
BIAT	16 779	1 794 445.801	1 572 058.068	3.41%	17 850 000	0.09%
BT	15 000	110 950.765	101 400.000	0.22%	225 000 000	0.01%
BTE ADP	1 103	21 432.940	8 820.691	0.02%	1 000 000	0.11%
CARTHAGE CEMENT	422 440	594 298.334	788 695.480	1.71%	343 624 940	0.12%
CEREALIS	11 022	49 756.873	101 380.356	0.22%	4 888 889	0.23%
CITY CARS	60 300	470 261.020	492 711.300	1.07%	18 000 000	0.34%
DELICE HOLDING	178 048	2 131 992.907	2 643 478.656	5.73%	54 907 262	0.32%
EURO CYCLES	52 995	1 275 482.550	1 361 441.550	2.95%	8 910 000	0.59%
ICF	3 400	501 252.400	237 724.600	0.51%	2 100 000	0.16%
LANDOR	115 331	1 055 305.220	839 955.673	1.82%	11 226 376	1.03%

MAGASIN GENERAL	3 531	79 659.360	68 466.090	0.15%	11 481 250	0.03%
ONE TECH HOLDING	98 173	1 325 600.937	1 178 763.211	2.55%	53 600 000	0.18%
SAH	300 000	3 436 134.060	3 683 700.000	7.98%	65 345 762	0.46%
SAM	167 184	587 613.766	452 901.456	0.98%	5 561 635	3.01%
SFBT	197 140	2 633 804.230	3 747 631.400	8.12%	247 500 000	0.08%
SIAME	363 491	917 043.346	1 460 870.329	3.16%	14 040 000	2.59%
SOMOCER	534 979	540 272.597	530 164.189	1.15%	40 656 000	1.32%
SOPAT	185 662	368 781.450	241 360.600	0.52%	37 861 250	0.49%
SOTETEL	208 785	1 247 997.040	1 010 519.400	2.19%	4 636 800	4.50%
SOTIPAPIER	145 046	914 584.859	666 196.278	1.44%	27 941 666	0.52%
SOTRAPIL	107 751	1 322 936.476	1 284 715.173	2.78%	4 138 200	2.60%
SOTUMAG	260	803.400	815.620	0.00%	13 200 000	0.00%
SOTUVER	444 725	2 803 083.306	3 106 848.850	6.73%	33 215 325	1.34%
SOTUVER NG 2020	92 540	577 354.710	606 137.000	1.31%	33 215 325	0.28%
SPDIT	36 377	357 195.106	269 699.078	0.58%	28 000 000	0.13%
T.AIR	1 432 262	1 099 940.200	819 253.864	1.77%	106 199 280	1.35%
TELNET HOLDING	523 110	4 208 439.624	4 389 939.120	9.51%	12 130 800	4.31%
TUNIS RE	80 524	630 872.648	625 913.052	1.36%	20 000 000	0.40%
TPR	403 762	1 748 854.107	1 680 457.444	3.64%	50 000 000	0.81%
UNIMED	26 220	273 732.200	254 753.520	0.55%		
DA 1/11 AIR LIQ 2013	1	26.881	10.080	0.00%		
DA 1/14 SAH 2017	1	0.785	1.140	0.00%		
DA 1/5 MONPRIX 2015	2	7.224	0.680	0.00%		
DA 8/33 UBCI 2013	5	34.635	25.000	0.00%		
DA1/12 AIRLI2014	2	43.361	19.000	0.00%		
DA1/25AIRLI2015	2	21.352	7.820	0.00%		
DA11/117 UNIMED 2017	42	35.636	37.380	0.00%		
BTA		5 075 850.000	5 343 196.313	11.57%		
BTA 7,2% MAI 2027	5 700	5 075 850.000	5 343 196.313	11.57%		
TOTAL		45 743 355.332	45 534 386.526	98.63%		

Les mouvements sur le portefeuille-titres :

Libellés	Coût d'Acquisition	Intérêts courus	+/- Values Potentielles	Valeur Fin Exercice	+/- Values Réalisées
Solde au 31/12/2019	44 474 271	59 935	571 120	45 105 325	
Acquisitions de l'exercice	19 519 607			19 519 607	
Actions et droits rattachés	11 749 715			11 749 715	
Bons du trésor Assimilables	7 769 892			7 769 892	
Remboursement et cession de l'exercice	-18 250 522			-18 250 522	
Cession des actions et droits rattachés	-12 640 058			-12 640 058	-420 559
Remboursement et cession des BTA	-5 610 464			-5 610 464	
Variation des Plus ou moins-values potentielles			-933 005	-933 005	
Variation des intérêts courus		92 981		92 981	
Solde au 31/12/2020	45 743 355	152 916	-361 885	45 534 386	-420 559

3-2. Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 629 982 DT contre 992 312 DT au 31/12/2019 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Avoir en banque	1 665 105	2 444 537
Sommes à l'encaissement	1 017 134	953 188
Sommes à régler	-2 069 965	-2 437 838
Intérêts courus sur compte courant	17 708	32 425
Total	629 982	992 312

3-3. Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 23 DT contre 429 DT au 31/12/2019 et se détaille comme suit

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Dividendes à recevoir	23	23
Retenue à la source/BTA	-	406
Total	23	429

3-4. Capital :

Capital au 31/12/2019	
- Montant	44 884 522
- Nombre de parts	2 850 647
- Nombre de porteurs de parts	2 691
Souscriptions réalisées	
- Montant	46 673 241
- Nombre de parts	3 225 382
- Nombre de porteurs de parts entrants	1 356
Rachats effectués	
- Montant	-44 288 779
- Nombre de parts	-3 032 810
- Nombre de porteurs de parts sortants	-1 311
Autres effets /capital	
- Variation des plus ou moins-values potentielle sur titres	-933 005
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-420 559
- Frais de négociation de titres	-89 357
Capital au 31/12/2020	
- Montant	45 826 062
- Nombre de parts	3 043 219
- Nombre de porteurs de parts	2 736

3-5. Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice 2020 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Sommes distribuables de l'exercice	248 779	1 130 191
Sommes distribuables des exercices antérieurs	120	1 628
Total	248 899	1 131 819

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régularisation, Souscriptions	Régularisation Rachats	Total
Sommes distribuables de l'exercice	286 685	31 033	-68 939	248 779
Sommes distribuables des exercices antérieurs	115	88	-83	120
Total	286 800	31 121	-69 022	248 899

3-6. Opérateurs Créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 74 440 DT contre 68 477 DT au 31/12/2019 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Gestionnaire	69 787	64 197
Dépositaire	4 653	4 280
Distributeur	0	0
Total	74 440	68 477

3-7. Autres créditeurs divers

Au 31/12/2020, le solde de ce poste s'élève à 14 990 DT contre 13248 DT au 31/12/2019 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
CMF à payer	3 910	3 597
Dividendes 2010	446	446
Etat Impôt à Payer	10 634	9 205
Total	14 990	13 248

3-8. Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 1 066 079 DT pour la période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020 contre 1 463 168 DT pour la même période de l'année 2019 et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Revenus des actions et valeurs assimilées	860 717	1 317 097
Revenus des obligations et valeurs assimilées	205 362	146 071
Total	1 066 079	1 463 168

3-9. Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020, à 102 610 DT contre 157 318 DT au 31/12/2019 et représente le montant des intérêts sur compte courant,

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts/ compte courant	102 610	157 318
Total	102 610	157 318

3-10. Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 837 978 DT contre 672 268 DT au 31/12/2019 et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	785 605	630 251
Rémunération du dépositaire	52 373	42 017
Rémunération du Distributeur	0	0
Total	837 978	672 268

3-11. Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 44 026 DT contre 35 323 DT au 31/12/2019 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Redevance CMF	44 011	35 308
Impôts et Taxes	15	15
Total	44 026	35 323

4- AUTRES INFORMATIONS

4-1. Données par part

LIBELLE	2020	2019	2018	2017	2016
Revenus des placements	0,384	0,568	0,413	0,296	0,291
Charges de gestion des placements	-0,275	-0,236	-0,207	-0,135	-0,128
Revenu net des placements	0,109	0,333	0,207	0,160	0,163
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-0,014	-0,012	-0,011	-0,007	-0,007
Résultat d'exploitation	0,094	0,320	0,196	0,153	0,156
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,012	0,076	0,102	0,146	0,121
Sommes distribuables de l'exercice	0,082	0,396	0,297	0,299	0,276
Variation des +/- values potentielles sur titres	-0,307	-0,474	0,751	0,819	0,508
Plus +/- réalisées sur cession de titres	-0,138	0,122	0,554	0,044	-0,084
Frais de négociation de titres	-0,029	-0,060	-0,081	-0,027	-0,037
+/- values sur titres et frais de négociation	-0,474	-0,412	1,224	0,835	0,387
Résultat net de l'exercice	-0,380	-0,091	1,420	0,988	0,542
Droits d'entrée et droits de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	-0,474	-0,412	1,224	0,835	0,387
Régularisation du résultat non distribuable	-0,213	-0,070	1,098	0,500	0,411
Sommes non distribuables de l'exercice	-0,687	-0,482	2,322	1,335	0,797
Distribution de dividendes	0,397	0,297	0,299	0,277	0,332
Valeur liquidative	15,140	16,142	16,524	14,204	12,847

4-2. Ratios pertinents

Ratios de gestion des placements	2020	2019	2018	2017	2016
Total charges / actif net moyen	2.00%	2,00%	2,00%	1,97%	1,98%
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1.90%	1,90%	1,90%	1,87%	1,87%
Autres charges / actif net moyen	0.10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,11%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	0.65%	2,59%	1,80%	2,11%	2,27%
Actif net moyen	44 011 530	35 305 619	16 741 992	5 551 566	2 329 395

4-3. Rémunération du gestionnaire

La gestion du fond est confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir de sa création. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,5% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien,

La rémunération d'«Attijari Gestion» au 31/12/2020 s'élève à 785 605 DT TTC,

4-4. Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,05 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. Cette rémunération est passée à 0,10 % HT de l'actif net par an depuis le 01 mars 2018.

La rémunération d'Attijari Bank au 31/12/2020 s'élève à 52 373 DT TTC.

4-5. Rémunération du Distributeur

La fonction de commercialisation est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations, le distributeur perçoit une rémunération de 0,05 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération du distributeur est supportée par le gestionnaire Attijari Gestion depuis le 1^{er} mars 2018.

Aucune rémunération n'a été constatée au titre de l'exercice 2020.